

## NANTERRE

### Concours d'architecture pour l'Arena 92

Le Racing-Métro 92, aujourd'hui basé à Colombes, vient de lancer un concours international d'architecture pour la conception de l'Arena 92, son nouveau stade de rugby. Il sera implanté à Nanterre, au pied de la Grande Arche de la Défense, sur l'actuel stade des Bouvets, propriété de la Ville de Puteaux.

«Il s'agit de construire la maison du Racing, une enceinte ultramoderne, dont le club tirera l'essen-

tiel de ses ressources en y organisant en dehors des matchs de rugby des spectacles de toute nature», indique le club.

#### Dialogue compétitif

Le nouvel équipement sera réalisé en conception-réalisation. La procédure se déroulera en deux temps avec la désignation des architectes, puis la phase de dialogue compétitif avec les groupements constitués par ces mêmes

architectes. Equipée d'une toiture rétractable, l'Arena 92 pourra accueillir 32000 spectateurs en mode stade et 40000 lors de manifestations culturelles (conventions, opéras, concerts, etc.). Le projet comprend également 30 000 m<sup>2</sup> de bureaux.

L'investissement s'élève à environ 200 millions d'euros, «financés sur fonds entièrement privés», précise le club. L'Arena 92 pourrait être livré pour la saison 2013-2014. ■

## SEINE-SAINT-DENIS

### Un budget en déséquilibre

► Le 8 avril, le conseil général de la Seine-Saint-Denis a voté son budget primitif 2010 en déséquilibre. Le président, Claude Bartolone, a inscrit des recettes à hauteur de 75 millions d'euros qui ne sont pas assurées mais qu'il estime dues par l'Etat. Ce budget prévoit 1,579 milliard en fonctionnement et 239 millions en investissement, soit «90 millions d'économies par rapport aux demandes initiales des secteurs». Par ailleurs, il propose une hausse modérée de la fiscalité de 6%.

Le préfet dispose d'un délai d'un mois pour saisir la chambre régionale des comptes, qui a également trente jours pour proposer des mesures de redressement à la collectivité et lui demander une nouvelle délibération. Si dans un délai d'un mois, aucun vote n'intervient ou si les mesures prises sont insuffisantes, le préfet règle le budget et le rend exécutoire. ■

## VILLEPARISIS

### Clamens recycle les boues de béton

Des matériaux BTP recyclés dont le poids en CO<sub>2</sub> serait négatif. Utopie? C'est désormais possible avec les «matériaux décarbonés» de Clamens SA. La société (80 personnes et 10 millions d'euros de chiffre d'affaires) a mis au point le procédé, l'été dernier. Elle l'a développé à l'automne et il prend actuellement son rythme de croisière.

La PME de Villeparisis (Seine-et-Marne) recycle les boues de béton (1% de la production des bétonniers). Une centrale traite ces boues par lavage et récupère les sables et gravillons. Chargées en ciment, les eaux de lavage, passées au filtre, produisent des galettes de boues de ciment, elles-mêmes concassées. Mais ces eaux sont alcalines, très corrosives, et présentent un PH très élevé. Pour le faire baisser, Clamens a eu l'idée d'injecter du CO<sub>2</sub> gazeux dans ces eaux pour neutraliser leur alcalinité. Devenues inoffensives, elles sont réutilisées dans la centrale en circuit fermé.

Pour neutraliser les eaux, on injecte vingt tonnes de CO<sub>2</sub> par mois. «Au final, le bilan carbone de l'installation est négatif. Nous consommons plus de CO<sub>2</sub> pour traiter les eaux que nous n'en produisons pour recycler les matériaux. Nous économisons 5 kg de CO<sub>2</sub> pour chaque tonne de matériaux recyclés qui sont ainsi décarbonés», explique Amaury Cudeville, responsable environnement et déve-

loppement durable chez Clamens. Ainsi 200000 tonnes de boues de béton sont recyclées par an, sur un gisement francilien estimé à 350000 tonnes.

#### Gisements abondants

L'installation (30000 euros) est simple. Arrivé liquéfié (170 euros la tonne), le CO<sub>2</sub> est stocké dans un silo de 32 tonnes. Devenu gazeux après être passé dans un réchaud, il est injecté sous forme de microbulles dans les bassins d'eau claire. La base du matériel,

la centrale de recyclage des boues de béton, étant onéreuse (4 millions d'euros), il faut donc des gisements de boues abondants propres aux grandes métropoles pour que l'installation soit rentable. Mais l'avenir semble plutôt ouvert. Non seulement l'installation de Villeparisis pourrait traiter la totalité des 350000 tonnes de boues de béton produites en Ile-de-France mais d'autres marchés de boues de matériaux pourraient s'ouvrir, par exemple les boues des foreurs. ■

HERVÉ GUÉNOT



La centrale de Clamens à Villeparisis (Seine-et-Marne) traite 200 000 tonnes de boues de béton par an par lavage et récupère les sables et les gravillons.

## PARIS

### UN GROUPEMENT AMO POUR LE PROJET AUTOLIB'

Le groupement Iosis Conseil, Assystem et le cabinet d'avocats YR Guilbu, assisté de Egis Mobilité et 6-T est désigné par le syndicat mixte Autolib' pour assurer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de ce projet. Elle consistera à analyser les dossiers de candidature puis à assister le syndicat mixte lors de la phase d'analyse des offres, de négociation puis de passation du contrat de délégation de service public.

## PARIS

### CLICHY-BATIGNOLLES : NOUVEAU PROGRAMME DE LOGEMENTS

Les architectes Antonini et Darmon sont désignés par ICF La Sablière pour concevoir 50 logements sociaux, à l'angle de l'impasse Chablabre et de la rue Cardinet, dans le secteur Clichy-Batignolles. Il s'agit du quatrième programme à être lancé dans le cadre de cette opération d'aménagement. Les travaux devraient débuter, fin 2010, pour une livraison deux ans plus tard.